ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

RAPPORT ANNUEL

2018
2019

Les collèges et les universités
de la francophonie canadienne :
ensemble pour la vitalité du pays

ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) regroupe 21 collèges et universités de la francophonie canadienne.

Notre vision : accroitre l'accès à l'enseignement postsecondaire en français pour établir un réel continuum de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire.

Sous notre égide se trouvent le Consortium national de fomration en santé (CNFS) et le Réseau national de formation en justice (RNFJ). Les trois accomplissent des missions compatibles, essentielles, axées sur la recherche. Ensemble, nous contribuons à la vitalité et à la pérennité de la francophonie canadienne en **éducation**, en **santé**, en **justice**, **partout au Canada.**

CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ

La formation en français : indispensable à la santé et au mieux-être des communautés francophones en situation minoritaire. Et le CNFS a été créé en 2003 pour y voir.

Nous regroupons seize collèges et universités ainsi que des partenaires régionaux. Ensemble, nous travaillons à augmenter l'offre de programmes de formation et de services en français; nos recherches nourrissent la prise de décisions en santé. **Notre but : assurer l'accès** à des professionnels capables de soigner en français dans tout le pays.

CNFS.NET

RNFJ

RÉSEAU NATIONAL DE FORMATION EN JUSTICE

Faire en sorte que le système de justice canadien ait la capacité de fonctionner également dans les deux langues officielles. C'est la mission confiée au RNFJ à sa création en 2014.

Tant au palier provincial qu'au palier fédéral, nos établissements membres s'unissent pour préconiser la mise en œuvre d'un ensemble de dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires — **tout pour favoriser l'accès égal à la justice en français** dans les communautés francophones en situation minoritaire du Canada.

RNFJ.CA

* Le masculin est utilisé dans son sens générique uniquement pour alléger le texte.

RAPPORT RAPPORT

TABLE **DES MATIÈRES**

Mot de la **coprésidence** 6

Mot de la **direction générale** 8

Le conseil d'administration **2018-2019** 10

Faits saillants **2018-2019** 12

Relations **gouvernementales** 14

Continuum **de l'éducation** 16

Promotion **de l'ACUFC et de ses membres** 18

Recherche sur la **francophonie canadienne** 20

Formation **en santé** 22

Justice dans les **deux langues officielles** 26

À **l'international** 28

Revenus de l'ACUFC **2018-2019** 30

ANNUEL ANNUEL

Collèges et universités membres de l'ACUFC dans tout le Canada

MOT DE LA **COPRÉSIDENCE**

Une vision qui se concrétise

La valeur ajoutée de l'ACUFC se mesure en grande partie par l'efficacité de nos interventions et leur pertinence dans trois grands champs d'action : les **relations gouvernementales,** la **promotion** et le **positionnement à l'international**. Le bilan 2018-2019 que nous dressons dans le présent rapport annuel témoigne des progrès marqués en vue de concrétiser notre vision.

Tout au long de l'année, notre association a joué son **rôle d'interlocuteur essentiel**, particulièrement auprès du gouvernement du Canada. D'importants efforts ont été déployés pour bien positionner l'ACUFC dans les initiatives du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*. En entretenant d'étroites relations avec les décideurs fédéraux, nous avons pu réaliser des avancées en matière de financement et de politique publique qui bénéficient aux collèges et aux universités de la francophonie canadienne.

L'influence de l'ACUFC s'est fait sentir également par le dévoilement d'études percutantes qui nourrissent aussi bien l'esprit public que politique. Par exemple, l'étude *Le bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada*, menée par le Conference Board du Canada pour le compte de l'ACUFC, démontre clairement la nécessité de l'enseignement postsecondaire dans la formation d'une main-d'œuvre bilingue qualifiée qui participe pleinement à l'essor économique du Canada. Voilà le genre de données concluantes qui mobilisent la volonté politique et permettent d'orienter la prise de décisions dans l'intérêt de toute la société.

Par ailleurs, une bonne part de nos efforts a été dirigée vers la promotion de nos établissements membres au Canada et à l'international. Les occasions de réseautage, de sensibilisation et de mise en valeur n'ont pas manqué. Sur la Colline parlementaire à Ottawa, aux États-Unis, au Sommet de la Francophonie en Arménie, à Paris comme à Rome, l'ACUFC a assuré à nos établissements membres **une visibilité optimale tout en renforçant notre réseau international**, une démarche stratégique qui porte ses fruits.

L'année 2018-2019 aura été marquée par une augmentation de l'offre de programmes d'études en français au sein des collèges et des universités de la francophonie canadienne. Ensemble, nous avons accru l'accès à l'enseignement postsecondaire en français et nous continuons résolument à cheminer vers la **concrétisation de notre vision** pour la francophonie et pour le Canada.

Bonne lecture!

Vision de l'ACUFC

L'ACUFC est la voix forte et unique des établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne qui contribuera à accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français tout en assurant la vitalité de la francophonie canadienne et le rayonnement de la société canadienne dans son ensemble.

LA COPRÉSIDENCE **DE L'ACUFC**

Lise Bourgeois

Présidente,
La Cité

« À l'ère de la mondialisation où l'on se dispute les talents d'avant-garde, les collèges et les universités de la francophonie canadienne jouent, à n'en pas douter, un rôle essentiel dans la formation d'une main-d'œuvre francophone et bilingue parmi les plus qualifiées et les mieux éduquées au monde. »

Allister Surette

Recteur et vice-chancelier,
Université Sainte-Anne

« Dans un monde férocement concurrentiel axé sur le savoir, la connaissance des langues constitue un avantage économique indéniable. En renforçant l'enseignement en français partout au pays, nous contribuons à un avenir plus prospère pour nos communautés et le Canada tout entier. »

MOT DE LA **DIRECTION GÉNÉRALE**

Une mission qui se réalise

Chaque année se présente avec un carnet de priorités pressantes. Devant les défis de l'année 2018-2019, l'équipe de l'ACUFC, avec le précieux appui du conseil d'administration et en lien étroit avec nos établissements membres, s'est consacrée à réaliser **des gains concrets et mesurables.**

Enjeux financement

La nécessité de nous positionner auprès de ministères fédéraux dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir* a primé pendant une bonne partie de l'année. Au moins une quarantaine de rencontres ont eu lieu avec d'innombrables acteurs! Vous constaterez à votre lecture que le jeu en valait la chandelle : augmentation des investissements dans les établissements d'enseignement postsecondaire au sein de la francophonie, en santé et en justice, démarches multiples pour l'avancement de dossiers prioritaires, entre autres dans le domaine de la petite enfance et face à la pénurie d'enseignants de français langue maternelle et de français langue seconde. Un investissement dans nos établissements membres est un investissement dans la vitalité de nos communautés et du Canada.

Enjeux visibilité et prospection

Si nos efforts en matière de relations gouvernementales ont considérablement moussé la notoriété de l'ACUFC comme force d'action, notre travail de promotion en quête de nouveaux marchés, lui, a permis d'étendre la visibilité de nos établissements membres. En 2018-2019, nous avons saisi près d'une centaine d'occasions promotionnelles, participé à des missions et préparé le terrain pour la consolidation et la signature d'ententes internationales. En parcourant les pages suivantes, vous découvrirez les nombreux sillons tracés par l'ACUFC au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays, pour y véhiculer la pleine valeur de l'offre unique des collèges et des universités de la francophonie canadienne.

Enjeux santé et justice

Sous ces volets, vous lirez que nos efforts ont mené à d'importantes réalisations. Avec l'appui stratégique et technique de l'ACUFC, le Consortium national de formation en santé (CNFS) a non seulement confirmé son financement, mais il a aussi accueilli cinq nouveaux membres, élargissant ainsi l'offre de formation postsecondaire en santé en français. Pour sa part, le Réseau national de formation en justice (RNFJ) a accompli des avancées, particulièrement dans le domaine du droit de la famille et du divorce.

Nous amorçons la dernière année de notre plan stratégique et l'avenir s'annonce bien.

Quand notre regard se porte sur 2018-2019, nous constatons la capacité accrue de l'ACUFC de déployer sa force comme réseau pancanadien. Et nous constatons aussi qu'il nous serait impossible de réaliser notre mission sans le profond engagement de nos établissements membres et l'appui du gouvernement fédéral.

Lynn Brouillette

Directrice générale, ACUFC

Mission de l'ACUFC

L'ACUFC est le réseau des établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne qui voit à maintenir des liens de collaboration entre ses membres, tant en ce qui a trait à la formation qu'en matière de recherche, qui représente leurs intérêts communs auprès des gouvernements et des parties prenantes et qui assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION **2018-2019**

COPRÉSIDENCE

Lise Bourgeois
Présidente,
La Cité

Allister Surette
Recteur et vice-chancelier,
Université Sainte-Anne

TRÉSORIER

Pierre-Yves Mocquais
Doyen,
Campus Saint-Jean,
Université de l'Alberta

SECRÉTAIRE

Sophie Bouffard
Rectrice et vice-chancelière,
Université de Sudbury

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

France Haché
Sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick – Accord du Nouveau-Brunswick pour le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick

Daniel Giroux
Président,
Collège Boréal

Liane Roy
Présidente-directrice générale,
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Maxime Allard
Président,
Collège universitaire dominicain

Jacques Paul Couturier
Recteur et vice-chancelier par intérim,
Université de Moncton

Donald Desroches
Président,
Collège de l'île

Dominique Scheffel-Dunand
Coprincipale par intérim,
Collège universitaire Glendon, Université York

Gabor Csepregi
Recteur,
Université de Saint-Boniface

Yvon Laberge
Directeur général,
Collège Éducacentre

Emmanuel Aito
Directeur,
La Cité universitaire francophone,
Université de Regina

Pierre Zundel
Recteur et vice-chancelier par intérim,
Université Laurentienne

Francis Kasongo
Directeur général,
Collège Mathieu

Jacques Frémont
Recteur et vice-chancelier,
Université d'Ottawa

Chantal Beauvais
Rectrice,
Université Saint-Paul

Harry James Kowal
Recteur,
Collège militaire royal du Canada

Luc Bussières
Recteur,
Université de Hearst

Gino LeBlanc
Directeur, Bureau des affaires francophones et francophiles,
Université Simon Fraser

DIRECTION GÉNÉRALE

Lynn Brouillette
Directrice générale, ACUFC

FAITS SAILLANTS 2018-2019

FAITS SAILLANTS 2018-2019

Un CNFS composé de 16 membres pour augmenter l'offre de programmes de formation en santé :

- 10 millions de dollars sur cinq ans pour l'offre de programmes de formation en santé dans cinq établissements d'enseignement postsecondaire nouvellement membres du CNFS;
- Lancement de la phase 2018-2023 comprenant la signature avec Santé Canada des accords de contribution quinquennaux, aussi bien pour le CNFS que pour ses membres, qui passent de 11 à 16 établissements d'enseignement postsecondaire;
- Financement global annuel de l'ordre de 19,36 millions de dollars pour tous les bénéficiaires, avec le développement de nouveaux programmes de formation en santé et le lancement d'un appel spécial de propositions en recherche d'une valeur de 340 000 dollars, pour plus de 36 projets de recherche initiés ou réalisés.

Un positionnement stratégique dans *le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir :*

- Pouvant permettre l'obtention de la gestion de 12,5 millions de dollars, sur les 20 millions de dollars destinés au développement de la petite enfance et aux services de garde, afin de former des professionnels de la petite enfance en français;
- Pouvant permettre l'obtention de la gestion des 12 millions de dollars afin de soutenir des étudiants anglophones inscrits à des programmes d'études postsecondaires en français à l'aide d'un programme annuel de bourses.

Une progression vers un accès égal aux procédures de divorce dans la langue officielle de son choix :

- Leadership des membres du RNFJ menant à l'adoption en troisième lecture, par la Chambre des communes, du projet de loi C-78 visant à modifier la *Loi sur le divorce,* ce qui permettrait à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens d'avoir accès aux procédures de divorce dans la langue officielle de leur choix.

Un colloque de la recherche sur la francophonie canadienne dans nos établissements :

- Deux jours de colloque à Regina au cœur de la communauté fransaskoise;
- Treize conférences menées par des chercheurs universitaires acadiens, fransaskois, franco-ontariens, québécois, américains et français.

Une résonance de l'étude du Conference Board sur le bilinguisme anglais-français hors Québec :

- Plus de 100 participants présents au dévoilement de cette étude, qui chiffre la contribution des bilingues hors Québec au produit intérieur brut (PIB) du Canada à 134,8 milliards de dollars;
- Couverture médiatique pancanadienne de l'étude, avec une vingtaine d'entrevues accordées par la direction générale.

Une reconnaissance de l'engagement et de la réussite étudiante :

- Trente bourses d'études et de mobilité, totalisant 71 500 dollars, remises à des jeunes poursuivant leurs études en français.

Un renforcement de l'entente Canada-France :

- Signature d'une convention de partenariat avec la Conférence des présidents des universités de la France pour favoriser les occasions de mobilité étudiante et pallier la pénurie d'enseignants de langue française au Canada.

Un rayonnement au sein de la Francophonie internationale :

- Membre de la délégation canadienne au XVIIe Sommet de la Francophonie à Erevan, en Arménie.

© Cabinet du Premier Ministre

RELATIONS **GOUVERNEMENTALES**

Pour l'ACUFC, 2018-2019 aura été une année tremplin. Au chapitre des relations gouvernementales, notre réseau a démontré une capacité nettement accrue de mobiliser l'intérêt autour des enjeux se classant au premier rang de nos préoccupations.

Un travail s'échelonnant sur plusieurs mois a été mené de front auprès de nombreux parlementaires, fonctionnaires et conseillers ainsi qu'auprès de partenaires, de collaborateurs et d'alliés afin de positionner l'ACUFC et ses établissements membres sur l'échiquier politique, et plus particulièrement dans le cadre des initiatives du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir.* Parmi les dossiers d'importance, soulignons la petite enfance, la pénurie d'enseignants, les bourses pour étudiants anglophones inscrits à des programmes postsecondaires en français et l'actualisation du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE).

Auprès de toutes les instances, l'ACUFC a fait entendre la voix des 21 établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Dans de nombreuses rencontres et lors d'interactions, un message clair a retenti : le gouvernement fédéral peut atteindre ses objectifs envers les communautés francophones en situation minoritaire avec la pleine participation de l'ACUFC et de ses membres, qui contribuent à la vitalité et à la pérennité de ces communautés.

Mobiliser pour la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*

L'ACUFC s'est mobilisée, avec le CNFS et le RNFJ, dans son réseau pancanadien et sur la scène parlementaire, autour de cet enjeu crucial. Notre objectif a été de continuer à faire avancer la réflexion sur la question de la modernisation, mais aussi sur la nécessité, en particulier, d'actualiser des programmes qui n'ont pas évolué depuis un demi-siècle, tel le PLOE.

Pour ce faire, nous nous sommes concertés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et les organismes partenaires du Forum des leaders, et nous avons mené nos actions en ciblant un nombre d'initiatives stratégiques. Notons l'obtention d'un avis juridique sur l'article 23 de la *Loi sur les langues officielles* traitant des droits à l'instruction dans la langue de la minorité et l'analyse des comptes publics pour cerner les investissements fédéraux consentis à nos établissements membres.

Notons également la mise sur pied d'un comité afin d'approfondir la réflexion ainsi que le développement d'un argumentaire comportant :

- Un mémoire avec le Consortium national de formation en santé (CNFS) et la Société santé en français (SSF), axé sur l'offre active dans les communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire;
- Un mémoire axé sur la continuité des services aux francophones et la vitalité des communautés par l'entremise de l'éducation postsecondaire.

Convaincre grâce à des données probantes

Le travail de l'ACUFC en relations gouvernementales et en représentation politique nous a confirmé la nécessité de développer un nouvel argumentaire servant à faire avancer la discussion avec le gouvernement fédéral, tout particulièrement sur la question des investissements en éducation postsecondaire en français langue première et en français langue seconde. L'ACUFC a donc mandaté le Conference Board du Canada pour mener l'étude intitulée *Le bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada.*

L'étude a dressé un portrait économique des bilingues au Canada qui illustre clairement le poids et l'importance du bilinguisme hors Québec dans l'économie canadienne. La contribution des bilingues hors Québec au PIB du Canada se chiffre à 134,8 milliards de dollars. L'ACUFC y voit la preuve que les gouvernements doivent continuer à financer et à soutenir l'éducation postsecondaire en français hors Québec, mais également à y accroître l'accès.

Dans les enceintes politiques comme sur la place publique, le discours de l'ACUFC s'appuiera désormais sur un argumentaire incontournable et une preuve irréfutable : l'éducation francophone et bilingue est une force économique pour le pays tout entier!

Des chiffres qui parlent fort!

- Parmi les bilingues hors Québec ayant poursuivi des études universitaires, **37,1 % ont obtenu au moins un baccalauréat;**
- Parmi ceux ayant fait des études collégiales, **17,6 % détiennent au plus un diplôme;**
- Les travailleurs bilingues génèrent près de **31 milliards de dollars du PIB** dans les secteurs de la finance, des assurances et des services immobiliers, soit les secteurs d'activité produisant la plus grande richesse;
- Hors Québec, la contribution des travailleurs bilingues se chiffre à **10 % du PIB.**

CONTINUUM **DE L'ÉDUCATION**

S'appuyer sur une vision globale pour renforcer le continuum de l'éducation

L'ACUFC est l'un des chefs de file du continuum de l'éducation en français langue première et en français langue seconde. Nos établissements membres forment les éducateurs de la petite enfance et les enseignants œuvrant au sein du continuum. À ce titre, nous avons fait preuve de leadership en alimentant les réflexions relatives au continuum au sein de la francophonie canadienne et en proposant des stratégies prometteuses.

Petite enfance

En ce domaine, l'enjeu demeure de taille : accroitre l'offre de formation en matière de garde des jeunes enfants francophones en situation minoritaire à l'échelle du pays ainsi que l'accessibilité à ces services. Devant l'ampleur de la pénurie de professionnels de la petite enfance, le *Plan d'action pour les langues officielles* prévoit l'affectation de 20 millions de dollars sur cinq ans au développement de la petite enfance et aux services de garde en français dans les communautés en situation minoritaire.

Ainsi, l'ACUFC a poursuivi son action avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) en élaborant un plan d'action à mettre en œuvre dès 2018-2019, dans le cadre de son alliance stratégique favorisant l'offre de services en français pour la petite enfance au pays. Cette alliance doit permettre, d'une part, le soutien de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des éducateurs de la petite enfance et, d'autre part, l'augmentation du nombre de garderies et de services de garde d'enfants en milieu minoritaire francophone.

Pénurie d'enseignants

Pour pallier la pénurie d'enseignants, le *Plan d'action pour les langues officielles* a prévu deux fonds de 31 millions de dollars. Le premier est destiné à soutenir le recrutement d'enseignants pour les écoles de la minorité francophone tandis que le second est destiné à l'embauche de professeurs en français langue seconde et en immersion. L'ACUFC a donc développé une approche pancanadienne pour contribuer à la mise en œuvre de ces initiatives afin de répondre aux besoins de recrutement et de rétention d'enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire ainsi que dans les programmes de français langue seconde et d'immersion en français.

Bourses français langue seconde

Notre attention s'est aussi portée sur les diplômés de français langue seconde et l'importance de les encourager à poursuivre leurs études postsecondaires en français. En effet, dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles*, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 12 millions de dollars sur quatre ans dans un programme annuel de bourses d'études. D'une valeur de 3 000 dollars, ces bourses visent à encourager les étudiants anglophones à suivre des programmes de formation collégiale ou universitaire en français. L'ACUFC travaille ainsi à l'élaboration d'un projet pouvant répondre à cette initiative.

CONTINUUM

© FNCSF

PROMOTION **DE L'ACUFC ET DE SES MEMBRES**

Notre travail de représentation politique est étroitement lié à notre travail de promotion. Si le premier vise à sensibiliser, à mobiliser et à persuader, le deuxième, quant à lui, cherche toutes les occasions de mettre en valeur nos établissements membres, leur rôle essentiel, leur potentiel et leurs contributions à la vitalité francophone et canadienne. C'est pourquoi, au cours de la dernière année, l'ACUFC a participé à près d'une centaine de rencontres stratégiques, d'événements propices à ce travail et d'activités de mise en valeur.

Présence pancanadienne

Le congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a offert à l'ACUFC et à quatre de ses établissements membres une tribune pour échanger perspectives et pistes. Parmi les grands dossiers, soulignons l'action en matière de petite enfance, le recrutement et la rétention d'étudiants, la pénurie d'enseignants et d'intervenants ainsi que l'insécurité linguistique, le tout abordé dans une perspective globale du continuum de l'éducation en français. Une table ronde animée par l'ACUFC s'est également penchée sur la promotion des études postsecondaires.

Colline parlementaire

Nous avons accueilli à deux reprises plus de 100 parlementaires, membres de la communauté, dirigeants et étudiants des collèges et des universités de la francophonie canadienne lors de petits déjeuners organisés dans les édifices de la Colline parlementaire. Ces événements étaient parrainés par Mona Fortier, députée d'Ottawa–Vanier et membre du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Le premier événement, organisé en collaboration avec le RNFJ et la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, a souligné le 50e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*. Le second événement s'est tenu sur le thème de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, en présence de l'honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie du Canada, ainsi que des vice-présidents du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, messieurs Alupa A. Clarke, député de Beauport–Limoilou, et François Choquette, député de Drummond.

Avec la participation de ses établissements membres, l'ACUFC a ainsi pu démontrer son leadership dans la promotion de la langue

française comme pierre angulaire de la vitalité des communautés du Canada et contribuer à la discussion nationale pour assurer une modernisation ambitieuse de la *Loi sur les langues officielles*, pour la vitalité linguistique et économique du pays dans son ensemble.

Première numérique internationale

Cette dernière année, nous avons assuré une présence encore plus importante à l'étranger en participant certes à des événements incontournables, mais aussi à un projet pilote d'une visibilité sans précédent pour nos établissements membres. L'ACUFC et Affaires mondiales Canada ont réalisé conjointement une campagne de promotion numérique dirigeant les internautes vers EduCanada.ca, une plateforme web fédérale qui invite à étudier et à vivre au Canada. Notre objectif : promouvoir haut et fort l'offre unique des collèges et des universités de la francophonie canadienne dans le but d'attirer des étudiants internationaux.

Cette première numérique internationale a soulevé une impressionnante vague d'intérêt dans les pays visés, soit en France, en Belgique, au Maghreb, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Conférence annuelle créatrice de synergies

En juin 2018, nous avons organisé une conférence annuelle réunissant une centaine de membres et de partenaires afin d'échanger sur la formation postsecondaire en français et l'offre active. L'événement a permis de nourrir le dialogue sur la portée de l'offre active par la recherche interdisciplinaire, d'entreprendre une réflexion sur l'existence ou non d'un droit constitutionnel à l'éducation postsecondaire en français et de présenter des projets de recherche portant sur l'offre de services de santé en français. En juin 2019, place à l'innovation pour l'avancement de la francophonie canadienne.

RECHERCHE SUR LA **FRANCOPHONIE CANADIENNE**

L'ACUFC fait avancer la recherche sur la francophonie canadienne en coordonnant les activités du **Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne** (RRF). Cette dernière année, le colloque annuel du RRF a changé de format. Tenu auparavant dans le cadre du congrès de l'Acfas, le colloque est devenu itinérant, hébergé à tour de rôle par les établissements membres de l'ACUFC. Cette évolution répond aux préoccupations renouvelées d'une nouvelle génération de chercheurs, mais aussi au souhait d'élargir la francophonie, à la fois vers le Québec, mais également vers d'autres communautés francophones en Amérique du Nord. Tout cela contribue à tisser un réseau de recherche plus près des communautés et à mettre en valeur le dynamisme des établissements.

Comprendre hier pour mieux se connaitre aujourd'hui

Au cours de l'année 2018-2019, le colloque annuel du RRF s'est tenu sous le thème de *La dimension oubliée des années 1968*.

Organisé en collaboration avec La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina, le colloque a invité des chercheurs ainsi que des acteurs et des leaders des années 1968 à explorer les mobilisations politiques et culturelles des minorités nationales en Amérique du Nord, les dynamiques partagées et les héritages communs. Il est d'autant plus important de s'y intéresser, étant donné que la période s'échelonnant de la fin des années 1960 au début des années 1980 est marquée par un militantisme intense et un changement culturel rapide.

Les organisateurs ont donc dressé un programme ambitieux de réflexions, de témoignages et de discussions qui ont permis de décloisonner l'expérience des Franco-Canadiens, notamment les Acadiens, les Québécois et les autres francophones hors Québec. Le but collectif est d'inscrire leur évolution dans l'histoire du monde occidental contemporain.

À l'automne 2019, le RRF et l'ACUFC mettront en lumière les médias francophones du Canada lors d'un colloque qui aura lieu à l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse.

RECHERCHE

RECHERCHE

LE COLLOQUE DU RRF **EN CHIFFRES :**

2 JOURS de colloque et

1 journée de découverte des communautés francophones et métisses de la Saskatchewan, en partenariat avec la Société historique de la Saskatchewan

13 CONFÉRENCES

par des chercheurs universitaires acadiens, fransaskois, franco-ontariens, québécois, américains et français

PRÈS DE 50

participants, conférenciers et animateurs provenant du Canada, des États-Unis et d'Europe

3 TABLES RONDES

réunissant plus d'une douzaine de participants du Canada et des États-Unis

FORMATION **EN SANTÉ**

Les initiatives du CNFS sont financées par Santé Canada dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir.* Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Bilan du CNFS de 2018 à 2019 en un clin d'œil

Déploiement de **108 programmes** de formation touchant **38 professions** à l'échelle nationale.

Plus de **1 221 étudiants inscrits directement** aux programmes soutenus par le CNFS.

Plus de **676 nouveaux professionnels** formés en français pour la cohorte de 2018.

En tout, **1 817 étudiants inscrits** et **1 113 diplômés** ayant bénéficié **directement ou indirectement** de l'investissement fédéral par l'entremise du CNFS.

94 % des diplômés à l'œuvre en milieu francophone minoritaire.

Obtenir les investissements et les moyens nécessaires pour accroitre notre capacité d'agir et d'innover

Renforcer et élargir l'offre des programmes de formation en santé pour ainsi développer la capacité d'offre active en français partout au pays — voilà les principaux enjeux auxquels le CNFS devait répondre au cours de l'année 2018-2019.

Nouvelle phase de financement pour les membres actuels

Dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles*, les onze établissements postsecondaires membres du CNFS ont signé un nouvel accord de contribution avec Santé Canada — un **investissement fédéral s'élevant globalement à près de 86,5 millions de dollars** sur cinq ans.

Intégration de nouveaux membres et obtention de financement

De plus, le gouvernement fédéral a concrétisé sa promesse de financement pour un montant global de **10 millions de dollars sur cinq ans en vue d'augmenter l'offre de programmes de formation en santé** en français au pays, et ce, par l'intermédiaire de cinq autres établissements postsecondaires désormais membres du CNFS.

Ces établissements sont le **Collège Éducacentre** en Colombie-Britannique, la **Cité universitaire francophone de l'Université de Regina** et le **Collège Mathieu**, tous deux en Saskatchewan, le **Collège universitaire Glendon de l'Université York** dans le Centre-Sud de l'Ontario et **l'Université de Hearst** dans la région du Nord de l'Ontario.

L'intégration de ces cinq établissements d'enseignement postsecondaire au sein du CNFS durant l'année a permis de mettre en place sept nouveaux programmes de formation ainsi que six nouveaux projets d'appui à la formation, dont la mise en œuvre a mobilisé plusieurs établissements membres. C'est encore une preuve que le partenariat institutionnel occupe une place centrale au CNFS.

Élargissement de la formation en régions éloignées

Dans le cadre de ses efforts de déploiement de la formation en régions éloignées, le CNFS a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires régionaux, notamment au Yukon, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les exemples tirés du Yukon montrent qu'en plus de suivre leur formation pratique, les stagiaires participent à des activités communautaires d'information ou d'amélioration de la santé qui, selon les témoignages recueillis, ont une incidence positive sur l'offre de services de santé en français dans ces régions.

Développement et intégration d'outils de reddition de comptes

La reddition de comptes demeure un élément essentiel du travail du CNFS et de ses membres. Nos outils de reddition de comptes découlent du modèle logique de Santé Canada. Ils ont une double fonction : ils servent à des fins de planification et à des fins d'évaluation de programme. Pour y répondre, le CNFS a mis en place une base de données qui permettra aussi d'évaluer le taux de placement des diplômés dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

À noter également que les coordonnateurs CNFS et les membres de l'équipe CNFS ont suivi une formation traitant de la mesure du rendement, de l'application des connaissances sur l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) et de la diversité, développée par le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle (BACLO) et le Bureau des subventions et des contributions de Santé Canada.

Appuyer la recherche et transmettre le savoir

Le CNFS a lancé un nouvel appel de propositions dans le cadre du Fonds national de recherche totalisant 340 000 dollars pour la période 2019-2021. Ce Fonds a été créé expressément pour soutenir des projets de recherche sur la santé et l'offre de services de santé au sein des communautés francophones en situation minoritaire et pour appuyer le développement de connaissances utilisables pour la résolution d'enjeux nationaux.

En 2018-2019, le CNFS a géré un fonds de recherche exceptionnel de Santé Canada. Ce fonds a permis de subventionner 36 projets de recherche et activités de mobilisation des connaissances au sein de neuf établissements membres du CNFS. Les projets couvrent les thèmes de recherche qui répondent aux besoins des communautés francophones et qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires de Santé Canada, à savoir la santé mentale, les soins à domicile et les soins palliatifs et de fin de vie.

Le Collège Mathieu, avec l'appui du CNFS, a mis sur pied deux ateliers de formation en mobilisation des connaissances pour l'ensemble des coordonnateurs CNFS de nos établissements. Cette formation a permis de renforcer l'expertise des coordonnateurs en mobilisation des connaissances. Le CNFS pourra ainsi jouer un rôle plus dynamique dans le soutien de la diffusion de la recherche vers les communautés et renforcer le dialogue entre les réseaux de santé et la recherche.

Cliquer pour la santé en français, simple et essentiel !

Au printemps 2018, la Société Santé en français (SSF) et l'ACUFC, avec le CNFS, ont uni leurs efforts pour lancer une campagne nationale d'adhésion à la ***Déclaration d'Ottawa pour une francophonie canadienne en santé*** avec la création du site jemengage-sante.ca. Cette campagne, J'agis, je m'engage!, a suscité plus de 900 adhésions à l'égard des principes de la Déclaration, qui vise à améliorer l'offre de services de santé en français de qualité ainsi que l'accès à ces services. On compte d'ailleurs le soutien de 871 personnes et de 47 organismes et institutions, ce qui témoigne de l'importance d'être soigné en français.

FORMATION EN SANTÉ

JUSTICE DANS LES **DEUX LANGUES OFFICIELLES**

Les initiatives du RNFJ sont rendues possibles grâce à l'appui financier du ministère de la Justice du Canada, dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir.*

L'accès égal à la justice dans les deux langues officielles au Canada, voilà le but ultime visé par le RNFJ depuis sa création, avec le plein appui de l'ACUFC.

Le RNFJ a travaillé, tout au long de la dernière année, à accroitre la capacité du système de justice à offrir des services dans les deux langues officielles. Ce travail a nécessité le déploiement d'efforts considérables sous trois principaux volets d'intervention. Ainsi, le RNFJ a notamment :

- conseillé le gouvernement fédéral sur les besoins en matière de formation linguistique des intervenants provinciaux du système judiciaire, tout en encourageant la prise d'actions collaboratives entre les membres du RNFJ;
- appuyé les initiatives de formation et de développement d'outils juridiques et jurilinguistiques nécessaires à l'offre de services juridiques en français ainsi qu'à l'enseignement dans les programmes postsecondaires de droit et de justice;
- ciblé les instances décisionnelles appropriées dans son travail de sensibilisation pour transmettre des messages porteurs de changement systémique.

Investissement fédéral dans la justice dans les deux langues officielles

Le Fonds d'appui pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles a bénéficié d'un investissement supplémentaire de 10 millions de dollars sur cinq ans, soit une augmentation de 20 %. De plus, dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a annoncé 21,6 millions de dollars sur cinq ans pour le divorce et le droit de la famille dans la langue officielle de son choix. Le travail de représentation mené par le RNFJ et ses membres a permis d'atteindre ce résultat, qui rendra possible d'autres avancées et percées déterminantes dans les années à venir.

De plus, le RNFJ a obtenu une contribution du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada (ISDC) pour mener une étude de besoins en technologie. Cette étude trouvera toute sa pertinence dans le fait que les données probantes recueillies serviront à améliorer, grâce aux nouvelles technologies, l'accès aux formations et aux outils offerts en français par les membres du RNFJ.

Une avancée majeure vers un accès égal aux procédures de divorce dans la langue officielle de son choix partout au Canada

L'adoption en troisième lecture, le 6 février 2019, par la Chambre des communes, du projet de loi C-78 visant à modifier la *Loi sur le divorce*, représente un moment décisif de changement que prônent sans relâche le RNFJ et ses membres en matière d'accès à la justice.

S'ils sont adoptés, les amendements linguistiques proposés dans le projet de loi C-78 permettront à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens d'avoir accès aux procédures de divorce dans la langue officielle de leur choix, et ce, partout au pays. Ils pourront notamment employer l'une ou l'autre des deux langues officielles pour déposer des actes de procédure, pour témoigner ou encore pour exposer des prétentions dans le cadre d'une procédure de divorce. Les formulaires des tribunaux relatifs aux instances de divorce seront disponibles dans les deux langues officielles et toute partie aura droit à ce que le juge parle la même langue qu'elle ou les deux langues officielles.

Pour le RNFJ et l'ACUFC, il s'agit d'une avancée majeure, réalisée notamment grâce au leadership exercé par la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF) dans ce dossier.

L'obtention d'un tel résultat a renforcé l'importance du travail accompli collectivement par les membres du RNFJ. L'accès égal à la justice dans les deux langues officielles doit rester une priorité et être appuyé par de la formation et par le développement d'outils juridiques et jurilinguistiques partout au pays.

Lorsqu'il est question de justice, le droit de s'exprimer et de se faire comprendre dans la langue officielle de son choix est crucial pour le justiciable.

Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action 2018-2023 du RNFJ

Face aux gains réalisés cette dernière année, le RNFJ poursuit la mise en œuvre de son plan d'action 2018-2023. De plus, les amendements linguistiques proposés dans le projet de loi C-78 visant à modifier la *Loi sur le divorce* ouvrent la porte au développement de formations et d'outils juridiques et jurilinguistiques nécessaires dans ce domaine du droit. Nous nous dirigeons d'un pas résolu vers l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles au *Canada*.

À L'INTERNATIONAL

Échanges stratégiques, collaborations synergiques et partenariats porteurs — ce sont là des moyens que l'ACUFC a continué de privilégier, toujours dans l'optique d'élargir les horizons de développement en matière d'enseignement postsecondaire de langue française. En 2018-2019, l'ACUFC a concentré ses efforts, d'une part, pour renforcer ses alliances et, d'autre part, pour jeter les bases de nouveaux partenariats créateurs de valeur ajoutée pour les collèges et les universités de la francophonie canadienne.

Collaboration Canada–France accrue

L'ACUFC a signé une convention de partenariat avec la Conférence des présidents des universités de la France (CPU). Ce partenariat exclusif vise à accroître la collaboration entre les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada et en France afin de multiplier les occasions de mobilité étudiante et de pallier la pénurie d'enseignants de langue française au Canada. Résultats escomptés :

- **création** et offre de cours et de programmes conjoints en ligne;
- **multiplication** d'occasions de mobilité d'étudiants, de professeurs et de chercheurs;
- **développement** d'accords de doubles diplômes dans différents domaines;
- **réalisation** d'une variété de projets de recherche connexes;
- **dépistage** de sources de financement gouvernemental canadien et français.

La mission en France de l'ACUFC, en compagnie de dix universités canadiennes, a également mené à la signature de quatre ententes bilatérales.

© Ambassade de France au Canada

Autres percées vers l'étranger

En 2018-2019, l'ACUFC a franchi des étapes déterminantes qui conduiront vers d'autres collaborations, notamment avec la Louisiane par l'intermédiaire du CODOFIL, le Conseil pour le développement du français en Louisiane.

De plus, les efforts consacrés à mailler les forces entre l'ACUFC et le Centre de la francophonie des Amériques sont d'autant plus pertinents dans un contexte mondial pour étendre la portée et pour maximiser l'influence de l'ACUFC.

Puis, à l'automne 2018, l'ACUFC a mené une délégation de cinq établissements membres dans une mission en France qui a participé aux salons Le Figaro et Studyrama, à Paris, ainsi qu'à deux journées portes ouvertes à l'ambassade du Canada.

Par la suite, à l'invitation de l'ambassade du Canada à Rome, l'ACUFC, accompagnée de deux établissements membres, a tiré profit du salon ÉduCanada qui avait lieu dans cette ville.

Le travail de représentation a également conduit l'ACUFC à Miami, où se déroulait le congrès annuel de la toute nouvelle Fédération des associations de français langue maternelle des États-Unis, appelée FLAM-USA.

Tous ces événements ont permis d'établir de nouveaux contacts, en plus d'enrichir les perspectives de l'ACUFC avec de nouvelles possibilités de positionnement et d'investissement à l'international.

Appui aux étudiants internationaux

Le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC) a financé la réalisation d'un projet de recherche et d'analyse intitulé *Les étudiants internationaux, le point d'ancrage de l'immigration économique pour assurer la vitalité de nos communautés*. Cette recherche servira à identifier les infrastructures de services auxquels ont accès les étudiants internationaux désirant entreprendre une démarche d'immigration au Canada.

Rappelons que les 21 établissements membres jouent un rôle crucial de catalyseurs permettant l'attraction d'étudiants internationaux, puis la formation et l'intégration réussie de cette immigration francophone compétente au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Chaque année, les collèges et les universités de la francophonie canadienne accueillent environ 4 000 étudiants internationaux. Pour favoriser leur intégration et leur réussite, les membres de l'ACUFC doivent pouvoir leur offrir une panoplie de services d'appui personnalisés, et ce, dès qu'ils manifestent un intérêt à immigrer au Canada.

Ce travail de recherche permettra donc de dresser un portrait juste de l'état de la situation.

REVENUS DE L'ACUFC EN 2018-2019

TOTAL ▶ 4 118 357 $

2 759 225 $

Santé Canada - pour le Consortium national de formation en santé (CNFS)

Secrétariat national : 1 185 776 $
Établissements membres : 1 573 449 $

▶ Sommes acheminées directement par Santé Canada aux établissements membres du CNFS : 16 960 775 $

380 000 $

Patrimoine canadien

347 276 $

Justice Canada - pour le Réseau national de formation en justice (RNFJ)

139 799 $

Emploi et Développement social Canada (EDSC)

64 500 $

Affaires mondiales Canada (AMC)

32 500 $

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC)

Secrétariat national : 2 500 $
Établissements membres : 30 000 $

22 218 $

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

280 000 $

Cotisations des membres de l'ACUFC

92 839 $

Autres sources de revenus

Secrétariat national : 90 339 $
Établissements membres : 2 500 $

Canada

La production de ce rapport a été rendue possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada. Son contenu reflète uniquement les opinions et les propos de l'ACUFC.

ACUFC

223, rue Main
Ottawa (Ontario) K1S 1C4

- **Téléphone**
  613 244-7837
- **Sans frais**
  1 866 551-2637

ACUFC.CA

© 2019 Association des collèges et universités
de la francophonie canadienne